

Protégez votre marque à l'international



L'enregistrement de votre marque auprès de nos services est une étape importante pour protéger votre marque en Suisse.

Vous souhaitez développer vos activités à l'international?

Dans ce cas, vous devriez d'ores et déjà envisager de faire protéger votre marque dans d'autres pays afin de la promouvoir et de garder une longueur d'avance sur la concurrence.

Un traité international vous permet de tirer parti du système de Madrid de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) pour enregistrer votre marque dans plus de 127 pays.

Le système de Madrid aide les entreprises de toutes tailles à prospérer sur un marché mondial compétitif.



IGE | IPI



WIPO | MADRID

The International
Trademark System

Ce que vous devez savoir sur le système de Madrid

- Le système de Madrid est une solution complète pour l'enregistrement et la gestion de vos marques hors de la Suisse.
- Que vous soyez une start-up ou une entreprise établie, l'enregistrement à l'international est le premier pas vers la protection de vos intérêts commerciaux à l'étranger et devrait faire partie intégrante de toute stratégie commerciale internationale.
- Géré par l'OMPI, une institution spécialisée des Nations Unies, le système de Madrid vous aide à protéger votre marque dans plus de 127 pays.
- Gagnez du temps et faites des économies en déposant une demande dans le cadre du système de Madrid. Quel que soit le nombre de pays dans lesquels vous souhaitez obtenir une protection, il vous suffit de déposer une seule demande, dans une seule langue, et de payer une seule série d'émoluments et de taxes.

Lancez-vous et protégez votre marque dans le monde entier. Consultez le site Web du système de Madrid, contactez l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle (IPI) – ou appelez un spécialiste de la propriété intellectuelle pour protéger votre marque sur les marchés étrangers.